

LE PETIT VALAMBRAY

BULLETIN D'INFORMATION N°6



LES PERMANENCES DES SECRETARIATS DE MAIRIE

A compter du 1^{er} octobre, les mairies déléguées de Airan, Billy, Conteville, Fierville-bray et Poussy-la-campagne vous accueillent :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Airan 02.31.23.62.11	8h30 / 12h30		14h / 18h		8h30 / 12h
Billy 02.31.79.14.64	16h30 / 18h				11h30 / 13h30
Conteville 02.31.78.83.96					8h30 / 10h
Fierville Bray 02.31.78.25.32	15h / 18h				9h / 12h
Poussy la Campagne 02.31.78.33.56					10h15 / 11h30



LES SALLES DES FETES

Les conditions et tarifs de locations ont été votés en conseil municipal afin d'établir un tarif pour les habitants de Valambray et un autre pour les extérieurs.

A compter du 1^{er} janvier 2018, l'électricité, le chauffage, le lave-vaisselle, l'eau et le gaz seront compris dans le prix de la location.

Tarifs applicables Au 1/1/2018	AIRAN 160 personnes	BILLY 100 personnes	CONTEVILLE 100 personnes
Week-end Habitants de Valambray	280	190	190
Week-end Extérieurs à la commune	400	350	350
1 jour dans la semaine	100 (Exclusivement pendant les vacances scolaires)	80 (Exclusivement pendant les vacances scolaires)	80
Vaisselle	100	Comprise	Comprise





LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE)

Jusqu'en 2016, chaque commune historique votait ses propres taux et bases d'imposition.

Depuis cette année, les taux sont lissés sur 12 ans (cf le bulletin d'info N°5).

Pour les bases, le conseil municipal a fait le choix de retenir les bases les plus faibles de chaque tranche ce qui, à taux constant, ne produit aucune augmentation pour les redevables.



Suite au concours lancé par la municipalité, 10 projets de logo ont été soumis à délibération du Conseil Municipal.

Le logo retenu vous sera dévoilé après une petite réception organisée pour les candidats.



La rentrée scolaire 2017-2018

L'école de Valambray a ouvert ses portes le 4 septembre.

Les élèves sont accueillis sur deux sites :

- Le site d'Airan reçoit les enfants de la maternelle au CE1,
- Celui de Billy assure les enseignements du CE1 au CM2.

Les cinq classes fonctionnent avec une moyenne de 22 élèves par classe.

Sur chaque site, une cantine et des temps d'activités périscolaires (ces derniers ont été rendus gratuits cette année) sont proposés.

Un ramassage scolaire est assuré par un bus qui passe le matin et le soir dans les différentes communes : Conteville, Poussy-la-campagne, Billy, Fierville-bray et Airan.

La mairie de Fierville-bray remercie les propriétaires du 24 Grande Rue, pour la cession d'une partie de leur terrain afin d'y installer un abris bus.

Un centre de loisirs a été créé pour les mercredis après-midi sur le site d'Airan et les parents disposent également d'une garderie (gratuite jusqu'à 17h30) le matin et l'après-midi avec des horaires étendus (7h30-9h00 et 16h30-18h45).



Le presbytère de Fierville-bray se refait une beauté

Après avoir changé les fenêtres en 2016 et refait la toiture des garages, la commune s'attaque aujourd'hui au ravalement de ce bâtiment propriété de la commune.



Bon à savoir



PROJET DE COMITE DES FETES POUR VALAMBRAY

REUNION D'INFORMATION



Fêtes populaires, animations culturelles et musicales, repas, animations pour enfants.... autant d'activités qui permettent de faire vivre un village, de l'animer et de faire se rencontrer la population.

Aujourd'hui, Valambray a besoin de recréer un comité des fêtes afin de poursuivre ses activités et développer de nouvelles animations (pour rappel Feux de la St Jean, concerts, randonnées, chasse aux œufs...).

Venez partager vos envies et vos idées lors de la réunion d'information qui aura lieu le vendredi 13 octobre à 20h à la Mairie d'Airan.



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE VALAMBRAY

Les membres du nouveau bureau :

- M Foissier Vincent : Président
- Mme Harouni Chrystelle : Vice présidente
- Mme Lenormand Rose-Marie : Trésorière
- Mme Garnier Séverine : Secrétaire
- Mme Samarut-Boucher Anne-Claire : Secrétaire adjointe

Elle prévoit pour cette fin d'année d'organiser la vente de sapins de Noël, la vente de calendriers et un marché de Noël.



PRENEZ NOTES

Le repas des Aînés est fixé cette année au dimanche 3 décembre. Des invitations seront envoyées aux personnes concernées (65 ans et +).

Le Noël des Enfants de la commune de Valambray aura lieu le samedi 16 décembre.



Durant les vacances scolaires de fin d'année, des crèches seront installées et visibles dans les églises de Poussy-la-campagne et de Fierville-bray.





LE COMITE DES FETES VOUS PROPOSE :



Tournoi de Belote, le samedi 21 octobre

Vous êtes joueur averti ou amateur de carte, cet après-midi convivial vous est destiné. Au point, par équipe et en quatre manches, avec des lots pour tous.

Buvette et petite restauration sur place.

Tarif : 15€ par équipe, ouverture des portes 14h15, début des parties 15h.

Entre chaque manche une tombola est organisée.

Une première occasion pour les habitants de Valambray de partager un moment de convivialité, dans la salle des fêtes de Billy,. Inscrivez-vous !



Initiation au cirque, le samedi 25 novembre

Les animateurs de l'école de cirque CREA vont montrer aux enfants les premiers gestes du cirque, leur apprendre quelques secrets de cette captivante profession aux multiples facettes.

Destinée à tous les enfants de Valambray, cette animation proposée gratuitement par le comité des fêtes, se conclura par un goûter et se déroulera à la salle des fêtes de Billy.

Attention nombre de places limitées.

Inscriptions et renseignements

 cofebil.billy@gmail.com  0231786473  0682010798



LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Les formalités d'inscription sur les listes de votre bureau de vote peuvent être remplies soit en vous rendant à la mairie de votre domicile, soit directement sur Internet (<https://www.service-public.fr>) ou bien par correspondance lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer.

Dans tous les cas, une photocopie de justificatif de domicile et une copie de votre carte d'identité vous seront demandées.

A VOTRE TOUR

Si vous souhaitez nous faire partager une information, cette rubrique est à vous.

Pour une parution dans le prochain bulletin du premier trimestre 2018,

Envoyez-nous vos articles à : mairie.airan@wanadoo.fr **avant le 15 janvier.**

